Envoyé en préfecture le 30/12/2025
Reçu en préfecture le 30/12/2025
Publié le
ID : 029-212902472-20251217-DEL2025_7_7-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 17 Décembre 2025, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-EVARZEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. René ROCUET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 Décembre 2025.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 23
Procurations : 4
Votants : 27

PRESENTS : Tous les Conseillers à l'exception de ceux qui ont donné procuration.

PROCURATIONS : M. Yann HUBERT à M. Eric BERDER, M. David GORAGUER à M. Serge SINOU, Mme Gabrielle COSQUERIC à Mme Jacqueline JEGOU et Mme Hélène CUILHE à Mme Catherine HECK.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Frédérique LE BIHAN.

OBJET : 2025-7-7 : SUBVENTION AU CLUB DE PETANQUE DE SAINT-EVARZEC

En complément des subventions déjà allouées, pour un montant de 10 040 €, le vote d'une subvention exceptionnelle au club de pétanque de Saint-Evarzec vous est proposée.

Le Club de pétanque de Saint-Evarzec est une nouvelle association de loisir et de compétition, déjà forte d'une cinquantaine d'adhérents. La subvention proposée est une aide au lancement.

Il vous est proposé :

DE VOTER une subvention de 300 € au club de pétanque de Saint-Evarzec.

POUR : 25	CONTRE : 2	ABSTENTION : 0

SAINT-EVARZEC, le 30 Décembre 2025

Le MAIRE,
René ROCUET